

Master professionnel MARKETING ET MANAGEMENT DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est d'une part, de faire acquérir aux étudiants un ensemble de connaissances et de pratiques nécessaires à des fonctions d'encadrement dans le secteur de la banque et de l'assurance :

- vente et négociation commerciale
- méthodes et outils marketing
- management d'équipes
- management et pilotage opérationnel du secteur bancaire
- finance.

D'autre part, la formation vise à aider les étudiants à acquérir un professionnalisme affirmé à travers une forte implication de la part du milieu professionnel dans la formation : participation aux enseignements, conduite de projet professionnel en alternance et accueil des étudiants lors d'un stage individuel en fin de cursus.

L'Anglais des affaires est enseigné tout au long du parcours et les étudiants sont préparés au TOEIC avec une session par an intégrée dans le Master.

COMPETENCES ACQUISES

Les diplômés issus de la spécialité "Marketing et management de la banque et de l'assurance" sont appelés à exercer lors de leur recrutement des fonctions de vente et de conseil en agence, puis à évoluer vers des activités d'encadrement d'équipes et de structures locales et régionales.

Ils doivent donc acquérir dans le cadre de leur formation quatre groupes de compétences :

Des compétences en marketing, en vente et gestion commerciale.

Des compétences de technique bancaire et d'assurance, et de connaissance des produits.

Des compétences de management, en termes de planification, d'organisation, de pilotage et de contrôle.

Des compétences de management et d'animation d'équipes, notamment commerciales, mais aussi de relation avec le back office de l'entreprise.

MODE DE RECRUTEMENT

L'accès à la spécialité « marketing et management de la banque et de l'assurance » de Master 2 est fonction de la capacité d'accueil : 30 places.

Les étudiants qui auront validé 60 ECTS dans le cadre des diplômes suivants pourront être admis en deuxième année de la mention Marketing du Master Sciences du Management sur concours d'accès reposant sur un examen de dossier et entretien individuel. L'admission est prononcée par le Chef d'Etablissement sur proposition du Responsable de la mention du Master.

Les étudiants titulaires des diplômes suivants (de l'Université de Bourgogne ou d'une autre Université) peuvent postuler :

- Maîtrise de Sciences de Management (étudiants ayant validé les 60 ECTS correspondant à la première année du Master Sciences du Management)
- Maîtrise Sciences Economiques
- Maîtrise AES
- Maîtrise LEA
- Titulaires d'un diplôme d'IUP
- Titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'une maîtrise Scientifique

- Titulaires d'un diplôme d'Ecole de Commerce de niveau BAC +4.

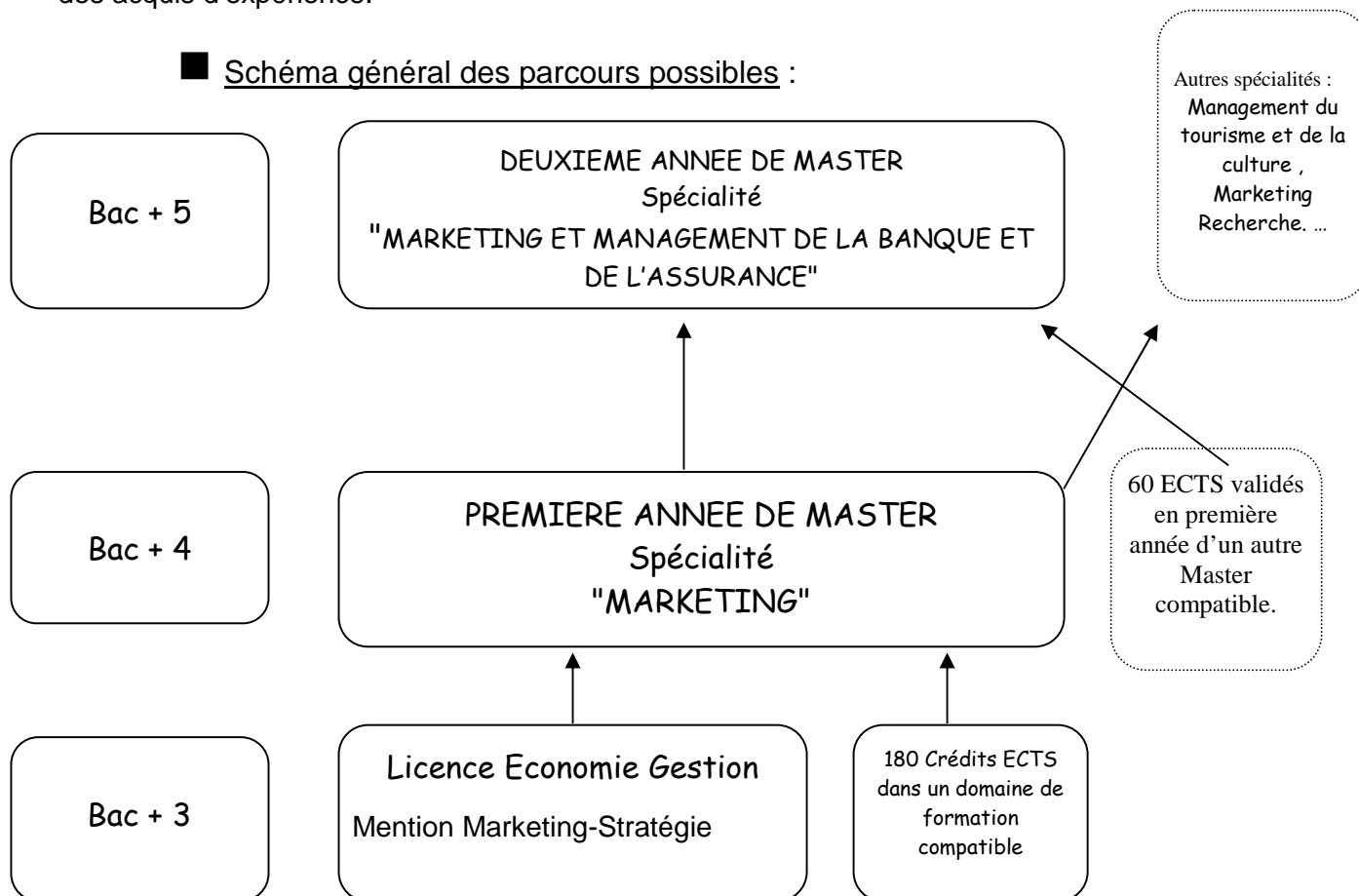
Les étudiants titulaires de diplômes étrangers pourront postuler dans deux cas :

- lorsqu'une convention entre l'Université de Bourgogne et leur établissement d'origine existe et définit des programmes communs ;
- lorsque le dossier de l'étudiant a fait l'objet d'une procédure de validation des diplômes étrangers.

Formation continue

Peuvent être admis en Master 2 spécialité marketing en formation continue des salariés justifiant d'une expérience professionnelle significative dans des fonctions marketing après une procédure de validation des acquis d'expérience.

■ Schéma général des parcours possibles :



ORGANISATION DE LA FORMATION

La mention « marketing et management de la banque et de l'assurance » du Master Science du Management repose sur une équipe d'enseignants chercheurs en marketing et en management auxquels s'associent des professionnels de haut niveau dans le cadre des enseignements. Le fonctionnement s'appuie aussi sur un tissu d'entreprises partenaires accueillant les étudiants en stage et leur confiant des missions opérationnelles à résoudre dans le cadre de projets intégrés dans la formation et conduits par groupes d'étudiants. Ces projets font l'objet d'un suivi par l'équipe d'enseignants chercheurs notamment sur le plan méthodologique et de soutenances bipartites Université – Entreprise. Enfin, des conférences données par des professionnels complètent le dispositif de formation.

Présentation des UE

SEMESTRE 3

- UE 1– Techniques Marketing
- UE 2– Outils et techniques
- UE 3– Management de la banque et de l'assurance
- UE 4– Produits et services

SEMESTRE 4

- UE 5- Environnement banque et assurance
- UE 6– Développement commercial et réseau
- UE 7– Professionnalisation

■ **Tableau des UE et contrôle des connaissances**

INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	Cours spécifique / commun	Volume Horaire CM	Volume Horaire TD	Crédits européens	Type examen durée	Coef CT	Coef CC	Total coef
UE 1– Techniques Marketing								
Marketing des services	Marketing	20			CT écrit – 1h + dossier	1.5	1.5	3
Techniques d'étude du marché	Marketing	20			Dossier	3		3
Management d'équipes	x	10			Dossier	2		2
TOTAL UE1		50		8				8
UE 2– Outils et techniques								
International Financial Accounting	CGAD	20			CT écrit - 2h	3		3
Scoring	x	10			CT écrit – 2h	2		2
Anglais des affaires	x		20		CT écrit + oraux	2	1	3
TOTAL UE2		30	20	8				8

UE 3– Management de la banque et de l'assurance								
Management de la banque et de l'assurance	x	20			CT	3		3
Marketing et vente des produits financiers	Marketing	20			CT	3		3
Pilotage des groupes bancaires	CGAD	12			CT écrit 2h	2		2
TOTAL UE3		52		8				8
UE 4– Produits et services								
Produits et services bancaires	x	10			CC		2	2
Produits d'assurance	x	10			CC		2	2
Techniques de communication bancaire	x	20			CT	2		2
TOTAL UE 4		40		6				6
TOTAL S 3		172	20	30				30

SEMESTRE 4								
UE 5- Environnement banque et assurance								
Environnement économique et financier	x	10			CT	3		3
Environnement juridique et fiscalité	x	15			CT + Dossier	2	1	3
TOTAL UE 5		25		6				6

UE 6– Développement commercial et réseau								
Management de la force de vente	Marketing	10			Dossier	3		3
Marketing direct	Marketing	15			Etude de cas	3		3
Marketing et bases de données	x	10			CT écrit	3		3
TOTAL UE 6		35		9				9
UE 7– Professionnalisation								
Méthodologie d'analyse sectorielle et projet professionnel	x		30		Epreuve pratique			7
Cycle de conférences	x		15					

Stage de longue durée					Epreuve pratique			8
TOTAL UE 7			45	15				15
TOTAL S 4		60	45	30				30

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Les dispositions relatives au contrôle des connaissances sont celles en vigueur au sein du Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management.

Principes généraux du Master Sciences du Management :

Le contrôle des connaissances repose sur les conditions générales suivantes (M1 et M2) :

La moyenne générale de chaque semestre est déterminée par compensation entre UE, chaque UE étant affectée d'un coefficient correspondant à des crédits européens (ECTS). Le semestre est validé et capitalisé si l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Pour toute UE composée de plusieurs matières, la moyenne de l'UE est déterminée en fonction de la note obtenue dans chaque matière affectée d'un coefficient attribué à la matière. Toute UE validée est capitalisée en crédits ECTS.

Chaque année de Master est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20. Il peut y avoir compensation entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre de chaque année.

Dans le cas où l'étudiant obtient une moyenne inférieure à 10/20 pour un semestre, et que la moyenne générale sur l'année est inférieure à 10/20, l'étudiant doit se représenter à une seconde session d'examen qui est organisée en septembre de chaque année. L'étudiant doit alors repasser les UE non validées.

A l'intérieur d'un semestre, l'étudiant conserve le bénéfice des UE validées qui sont capitalisées.

L'étudiant qui n'a pas validé le premier semestre est autorisé à suivre les enseignements du second semestre, la seconde session étant organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement. Il en va de même pour les semestres 3 et 4.

Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 Mention Passable, de 12 à 13,99/20 Mention Assez-Bien, de 14 à 15,99/20 Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien

Le Master Economie-Gestion Mention Sciences du Management (le diplôme doit stipuler la spécialité) est attribué aux étudiants qui ont validé les 120 crédits ECTS correspondant aux quatre semestres d'enseignement et qui ont validé le stage obligatoire de fin de parcours.

Principes Spécifiques à la mention "Marketing et management de la banque et de l'assurance" :

Pour la spécialité "Marketing et management de la banque et de l'assurance", le contrôle des connaissances repose sur les principes spécifiques suivants :

A l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé des deux semestres avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 se voit attribuer le Master Economie-Gestion, Mention Sciences du Management – Spécialité Marketing et management de la banque et de l'assurance. Les conditions d'attribution des mentions sont celles de la mention du Master Sciences du Management.

Dispositions relatives à chaque matière figurant dans une UE :

Chaque matière figurant dans une UE donne lieu à une évaluation dont les modalités pratiques sont définies par l'enseignant en charge du cours et figurent dans le tableau ci-dessous. Les modalités sont rappelées aux étudiants au plus tard lors de la première séance d'enseignement.

Dispositions relatives au projet professionnel de M2:

Le projet professionnel consiste en un travail mené en groupe durant le semestre 4, en collaboration avec une entreprise et qui consiste en la résolution d'une problématique de marketing, de vente, ou de management. Des recommandations opérationnelles sont particulièrement attendues. Le projet fait l'objet d'un encadrement pédagogique par l'équipe enseignante de la spécialité.

Le projet professionnel fait l'objet d'une évaluation reposant sur un rapport écrit accompagné d'une soutenance orale devant jury composé d'enseignants et dans la mesure du possible d'un représentant de l'entreprise commanditaire du projet.

Dispositions relatives au stage de M2:

Pendant la deuxième année de Master, en fin de semestre 4, les étudiants effectuent un stage d'une durée minimale de 3 mois et pouvant aller jusqu'à 6 mois. Le stage doit correspondre à une mission marketing d'étude ou opérationnelle. Chaque étudiant est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique de la spécialité. De la même façon, l'entreprise d'accueil désigne un tuteur qui encadre le stagiaire dans l'entreprise.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport dont la forme et le fonds sont définis par le responsable de la spécialité. Le stage fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de l'enseignant qui encadre le stagiaire et dans la mesure du possible du tuteur entreprise. A défaut d'une représentation de l'entreprise

lors de la soutenance, un autre membre de l'équipe pédagogique remplace le tuteur entreprise, lequel aura adressé un avis sur le travail accompli à l'enseignant qui encadre le stage.

STAGE

Pendant la deuxième année de Master, en fin de semestre 4, les étudiants effectuent un stage d'une durée minimale de 3 mois et pouvant aller jusqu'à 6 mois. Le stage doit correspondre à une mission marketing d'étude ou opérationnelle. Chaque étudiant est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique de la spécialité. De la même façon, l'entreprise d'accueil désigne un tuteur qui encadre le stagiaire dans l'entreprise.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport dont la forme et le fonds sont définis par le responsable de la spécialité. Le stage fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

POURSUITES D'ETUDES

Aucune poursuite d'études n'est prévue à l'issue de la formation de Master marketing et management de la banque et de l'assurance. Des possibilités d'intégration dans d'autres spécialités de Master 2 sont possibles pour les étudiants issus du Master 1 tant à l'Université de Bourgogne (Métiers du Tourisme et de la Culture, Marketing et Management de la Banque et de l'Assurance, Administration des Entreprises) que dans d'autres Universités

DEBOUCHES

Les diplômés de cette formation sont amenés à exercer leur activité professionnelle dans le secteur de la banque et des services financiers :

- institutions bancaires
- compagnies d'assurances
- organismes de crédit
- entreprises de services (distribution notamment)

Les métiers visés sont :

- Directeur d'agence
- Gérant de portefeuille d'entreprise
- Responsable clientèle
- Directeur marketing
- Chef de produit
- Secrétaire général
- Directeur administratif et financier
- Consultant
- Chargé d'études
- ...

CONTACTS

Responsable : Jean-Claude DANDOUAU

Scolarité – secrétariat pédagogique: Oumelkheir SAHNOUNE ☎ 03.80.39.54.21 oumelkheir.sahnoune@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR Economie-Gestion / IAE de Dijon